

**Mise à jour sur les activités du Groupe d'experts en inspection au port (PIEG)
pour le renforcement des capacités et l'assistance en 2024**
(Secrétariat de l'ICCAT)

Groupe de travail

La Réunion du Groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance (PIEG) s'est tenue en ligne le 22 février 2024. Au total, 21 experts de Parties contractantes et de Parties, Entités ou Entités de pêche non-contractantes coopérantes ont participé à ses travaux. Les discussions ont porté sur l'examen des avancées réalisées depuis la réunion précédente (mai 2023) malgré la précocité de la réunion par rapport aux années antérieures, notamment pour faire rapport sur les activités du Groupe menées en ce qui concerne la formation et le renforcement des capacités en matière d'inspections au port dans le cadre du programme de l'ICCAT. Veuillez consulter le document PWG_408/2024 pour plus d'informations sur cette réunion.

Manuel de formation des inspecteurs aux Mesures du ressort de l'État du port (PSM) de l'ICCAT

Ce point a été inscrit à l'ordre du jour car la question relative à la publication du Manuel de l'ICCAT sur l'inspection au port est récurrente. Étant donné que les manuels étaient à accès limité, la question de savoir s'il convenait de maintenir leur diffusion limitée ou de rendre l'accès public a été discutée. Le groupe a décidé de le rendre public et le manuel de formation est actuellement disponible sur le site web de l'ICCAT.

Formation

Le groupe de travail a confirmé l'ordre de priorités des besoins pour les CPC en se fondant sur l'évaluation des réponses au questionnaire sur les capacités et les besoins en matière de formation qui avait été élaboré par le Groupe en 2018. Il y a quelques années, trois groupes de CPC ont été identifiés (les groupes « A », « B » et « C ») en fonction du degré de priorité et de besoins mais aucune actualisation ni nouvelle demande n'a été reçue. Le Secrétariat a reçu des informations actualisées sur l'auto-évaluation de la République de Guinée et Saint-Vincent-et-les-Grenadines a sollicité une assistance.

Depuis la dernière formation réalisée en juillet 2023 en Côte d'Ivoire et au Nigeria, classés tous deux dans la Catégorie A, ces CPC n'ont pas reçu de formation complémentaire à l'inspection au port de l'ICCAT. Toutefois, lors de la dernière réunion du PIEG, la République de Guinée et la Namibie, toutes deux classées dans la Catégorie B, ont de nouveau confirmé leur besoin en matière de mission de formation. En 2024, les cours de formation à l'inspection au port de l'ICCAT, initialement prévus en Namibie pour le mois d'octobre, ont été reportés au mois de décembre. Des experts du Canada et des États-Unis ont été chargés de cette mission.

Pour la prochaine réunion du PIEG en 2025, il a été proposé de revoir et de mettre à jour les deux modèles de questionnaires élaborés en 2017-2018. Cela vise à contribuer à l'évaluation des besoins et à aider le Groupe à revoir la priorité des besoins des CPC.

Fonds et projets

Une partie de l'un des fonds de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans le cadre de la deuxième phase du projet « Gestion durable des pêches thonières et conservation de la biodiversité dans les zones au-delà de la juridiction nationale » (projet thonier-ABNJ2), est consacrée aux cours de formation à l'inspection au port.

Il a été rappelé aux experts qu'il est important d'échanger des informations sur la coopération ou les cours de formation reçus afin d'améliorer la coordination et éviter toute duplication.

Il est à noter que le Programme européen intitulé « Amélioration de la gouvernance régionale des pêches en Afrique de l'Ouest » (PESCAO) s'est achevé en 2023 mais qu'un projet de suivi « Programme pour un océan durable en Afrique de l'Ouest » (WASOP) sera prochainement lancé.